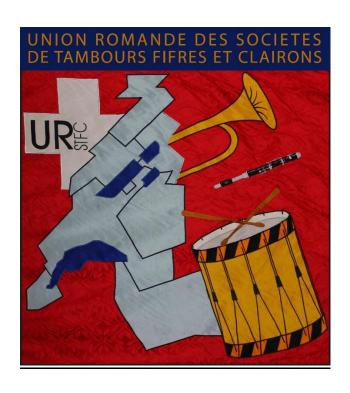


Assemblée des Délégués URTF du 6 février 2021 par voie électronique

Procès-Verbal





PROCES - VERBAL

de l'assemblée virtuelle des délégués du 6 février 2021 date limite des votes au 21.02.2021 à minuit

Introduction

A défaut du plaisir de vous saluer et de pouvoir déclarer ouverte l'assemblée générale en présentiel, le comité central de l'URTF et les chefs de Commissions tiennent tout de même à vous adresser leurs pensées les plus chaleureuses.

Conformément à l'article 27 de l'ordonnance 3 Covid-19, l'organisateur d'une assemblée générale peut proposer aux participants d'exercer leurs droits exclusivement par écrit. Il est donc possible de valablement délibérer virtuellement.

Le comité central vous est particulièrement reconnaissant d'avoir pris de votre temps pour parcourir les points de l'ordre du jour, voter en votre âme et conscience à l'aide du tableau des votes et apporté d'éventuelles remarques pour les points en consultation.

L'ordre du jour, transmis avec la convocation, est réputé accepté au vote à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1) Introduction
- 2) Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 08.02.2020
- 3) Rapports:
- a) du président
- b) de la trésorière (comptes et budget)
- c) des vérificateurs des comptes
- d) du chef de la commission tambour de l'URTF
- e) du chef de la commission fifre de l'URTF
- 4) Admissions Démissions de sociétés :
 - a) Admission des tambours d'Octodure
- 5) **Fixations**:
- a) de la finance d'entrée
- b) des cotisations
- c) des forfaits FRTFC et FRJTFC
- 6) Elections:
- a) du président
- b) des membres du Comité Central
- c) du chef de la commission tambour de l'URTF
- d) du chef de la commission fifre de l'URTF
- e) des membres des commissions musicales
- f) des membres de la Commission de vérification des comptes



7) **Propositions:**

a) du comité

Révision du règlement de fête

b) des sociétés

- 8) Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
- 9) Attribution de la prochaine fête romande de 2024
- 10) Honorariat et Nomination des Vétérans
- Divers et propositions individuelles 11)

Ouverture de l'assemblée 1.

Le décompte des présences sociétés est établit selon le fait que la société a retourné ou non son tableau des votes dans le délai fixé au 21 février 2021.

Sociétés présentes : 29

T. & F. Sierrois F. & T. de Nvon Echo des Bois. La Joux-Le Crêt F. & T. CPMDT Genève

T. & F. Savièsans Tambours Union Vétroz Diabolo Cossonay Merula Lausanne Tambours de la Broye

F. & T. Collèges de Lausanne

F. & T. L'Empro-Genève Ecole de Musique. Nvon F. & T. La Gougra, St.-Jean

Union instrumentale de Cernier Tambours de Conthev F. & T. Montreusiens T. & F. Zaehringia Fribourg Contingent Grenadiers Fribourg F.& T. La Maya, Suen / St.Martin F. & T. Les Aiglons, Hérémence

Tambours d'Octodure Martigny et Région

F. & T. La Bertholdia Fribourg Tambours du Chablais. Monthey Compagnie 1602, Genève

Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle F. & T. Brig-Glis

F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia" Tambours du Lion Grand Saconnex Tambours de Villeneuve

Tambours de la Fanfare Municipale d'Onex

Sociétés absentes : 8

T. & F. de Meyrin Musique municipale Ville de Genève

Tambours de L'Ondine

aenevoise

Tambours Morgiens Tambours des Cadets de Genève

La Gaité Avent

Association musicale Neuchâtel-St-Blaise

Cartes de vote distribuées 42 Majorité 22

2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués de Sierre le 9 février 2019

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés par email le 31.01.2021. Au vote, le PV est accepté à la quasi-unanimité.

AD 2021 - 06.02.2021

page 3



3. Rapports

a) du Président

Chères sociétés, chers membres en vos titres et fonctions,

L'année 2020 restera pour longtemps gravée dans nos mémoires et au moment de vous écrire ces quelques lignes j'aimerai avoir une pensée particulière pour les personnes proches disparues lors de l'année écoulée, mais aussi leurs familles ainsi que nos membres touchés professionnellement, économiquement ou dans leur santé par cette pandémie.

Nous avons dû renoncer cette année à beaucoup de répétitions, de concerts, de sorties et moments conviviaux. L'assemblée de cette année suit malheureusement la même logique malgré notre envie de nous retrouver.

Certaines sociétés comme Aarau ou Kirchberg ont dû annuler l'organisation de leur fête, ce qui a déclenché des réflexions pour un remaniement du tournus fédéral des fêtes, tâche qui a occupé le comité central ASTF et URTF entre avril et juin.

Dans l'impossibilité de trouver dans les conditions actuelles un organisateur pour la fête fédérale 2022, et vu que Kirchberg 2020 était annulé, l'ASTF a accepté la proposition de Kirchberg de déplacer sa fête "perdue" à 2022. Ce changement déclenchant la recherche d'un organisateur pour une fête fédérale en 2023.

J'aimerai remercier la société de Savièse, initialement organisatrice de la fête romande 2023, pour son altruisme et son courage de s'être proposée comme organisatrice de la fête fédérale 2023 après discussion avec le comité URTF. Mes remerciements vont également aux sociétés de l'URTF pour la confiance témoignée à cette solution discutée au printemps entre Savièse, l'URTF et l'ASTF. Un grand merci à la société de la Joux le Crêt qui s'est dans la foulée déclarée prête à organiser la fête romande une année plus tard, soit en 2024. Vous trouverez plus d'informations au point des attributions.

A noter également que la fête romande des jeunes prévue à Morges cette année est déplacée en 2022, tout comme l'assemblée prévue à Apples, qui aura lieu également l'année prochaine. Ainsi nous gardons un tournus de 4 ans pour chaque fête, toujours en décalage d'une année avec la fête fédérale. Nous cherchons donc naturellement à présent un organisateur (ou un consortium d'organisateurs) pour la fête romande des jeunes en 2026, que nous puissions idéalement présenter lors de notre assemblée 2022.

Sur le plan de la visibilité de l'URTF, nous n'avons pas pu cette année faire ce que nous prévoyions avec le partenariat lancé avec l'Avenches Tattoo, à savoir recréer un groupe ad-hoc pour défiler dans les rues d'Avenches au moment de l'événement mais ce n'est que partie remise.

Cette année, nous l'espérons, permettra de lentement retourner à une certaine normalité mais il est possible que nos activités soient encore impactées un moment. Nous espérons toutefois que la partie enseignement aux plus jeunes puisse au moins continuer à se maintenir comme cela l'a été en 2020, afin de ne pas créer de trous au niveau de la relève dans quelques années.

Comme je l'avais mentionné l'année passée, notre newsletter attend volontiers vos sujets et notre agenda en ligne vos événements. N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos infos. C'est avec plaisir que nous relayerons l'information au sein de l'Union.

Pour conclure, je ne ferai pas l'étalage des activités menées par les commissions musicales mais j'aimerai remercier les membres des différentes commissions pour leur engagement bénévole et remercier également mes collègues du comité central qui soutiennent par leur travail notre association.

Encore une fois, merci à tous pour votre engagement pour le fifre et le tambour (même à distance), que ce soit directement pour l'UR ou dans vos sociétés. Je vous souhaite une bonne année 2021, placée je l'espère sous le signe de l'espoir.



b) <u>de la Trésorière</u>

Les comptes 2020 et le budget 2021 se trouvent en pages 20 et 21 du fichier AD URTF 2021.

Le montant total des produits est de CHF 12'261.05 Celui des charges est de CHF 8'875.15 L'exercice est clôturé avec un bénéfice de CHF 3'385.90

La fortune nette de l'URTF après report du bénéfice s'élève à CHF 49'912.46 et se compose comme suit :

Caisse CT : 3'769.11
Caisse UR : 458.20
CCP : 7'075.35
CCP Deposito : 20'920.00
BCVS : 17'029.00

Le budget 2021 est accepté à l'unanimité.

c) <u>des vérificateurs des comptes</u>

Les rapports des vérificateurs des comptes 2020 se trouvent en pages 22 à 24 du fichier AD URTF 2021. Aucun complément d'information n'est demandé.

Au vote, les comptes 2020 et le rapport des vérificateurs sont acceptés à la quasi-unanimité. Décharge est donc donnée au comité et à la trésorière, et la commission de vérification est relevée de son mandat.

Le Comité remercie Alexia pour la tenue claire et précise des comptes de notre Union Romande et le temps investi.

Il remercie également les vérificateurs des comptes, soit, les fifres et tambours Brig Glis, les tambours de Cossonay et les Tambours et Fifres Zaehringia pour leur travail.

d) <u>du chef de la Commission tambours</u>

Grégoire Trincherini passe certains points de l'année écoulée en revue et donne des informations sur les activités à venir dans la lecture de son rapport.

Comme vous le savez, notre année musicale a été perturbée par la Covid-19. Je ne vais pas m'étendre sur le sujet, je pense qu'on en a déjà assez parlé, et vous savez tous que nos activités et répétitions n'ont pas pu se dérouler de façon normale. Je vais vous informer des activités organisées par la CT/URTF, et les prochaines échéances 2021, pour autant qu'on puisse les organiser...

Journée d'inspection du 12 juillet 2020.

En raison des restrictions sanitaires, nous avons organisé une journée d'inspection, le 12 juillet, au local des tambours de l'Union de Vétroz, mais uniquement pour les candidats à l'examen de tambours militaire. Organiser cette journée dans des casernes était exclus, nous réunir en nombre aussi. La CT/URTF souhaitait quand-même préparer les participants, pour leur donner un maximum de chance.

7 candidats se sont inscrits, et la journée s'est bien passée. Tous ont eu l'occasion de se faire écouter, de recevoir des conseils, pour se préparer au mieux à l'examen.

Il ne faut pas oublier certains points importants que je vous rappelle chaque année :

- Cette journée est bénéfique, même si on ne veut pas faire l'examen.
- La préparation pour l'examen ne se fait pas l'année de l'examen, mais avant.
- La participation des jeunes est suivie par l'armée et l'ASTF.
- Un nombre important d'inscriptions montre à l'armée l'intérêt des jeunes, et favorisera le maintien du nombre de tambours militaires.



L'examen n'est pas si difficile que ça si on se prépare.

Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes à ces journées, pour autant qu'elles aient lieu...

Journée de drill du 30 août 2020

Nous avons organisé la journée de drill en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. 6 candidats sont venus. 6 personnes se sont présentées à l'examen, et 5 participants ont passé le test avec succès. Félicitations à eux.

Cours moniteurs URTF

Cette année, nous allons recommencer un cursus tambours en automne. Les fifres aussi recommenceront un cursus, selon un nouveau concept, qui suivra les cours des tambours et s'organiseront aux mêmes dates et même lieu. Nous nous réjouissons de nous revoir tous ensemble, toujours pour autant qu'on le puisse...

Cours jury de base ASTF 2020

L'ASTF a organisé un cours de jury de base cette année. Il se terminera en 2021. Je tiens à relever le nombre important de nouveaux juges romands qui participent à cette formation. Nous avons besoin de juges. Merci à eux de s'impliquer dans ce domaine.

Remerciement

Voilà, pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien. Un merci particulier à Etienne, chef fifre, et à Olivier, notre homme de l'ombre.

En espérant que 2021 soit meilleure, je vous transmets mes meilleures salutations.

e) <u>du chef de la commission fifres</u>

Etienne Küng donne lecture de son rapport. Il revient sur l'année écoulée du côté des fifres et évoque les perspectives pour l'année à venir.

Nous le savons malheureusement trop bien : cette année 2020 a été très spéciale. Aucune activité n'a pu être organisée par la Commission Fifre. Année très particulière pour les sociétés qui ont également dû annuler la plupart de leurs activités. Cela a cependant permis à plusieurs sociétés de faire preuve de créativité afin de pouvoir poursuivre les répétitions ou innover (vidéos, défis sur les réseaux sociaux, etc.) pour que les jeunes principalement ne soient pas laissés à eux-mêmes. Je remercie ici tous ceux qui ont fait cet effort pour le bien des musiciens, de la relève et des sociétés de l'UR!

Je ne vais pas m'attarder sur tout ce qui a été annulé : mon but est de vous faire part de ce que nous avons prévu pour 2021.

Cette année sabbatique forcée a fait évoluer le concept de formation des moniteurs fifres. Le cursus de formation ne se déroulera non pas sur 4 ans comme initialement prévu mais sur 3 ans, avec 4 jours de cours et un jour d'examen par année. Le grand avantage que nous voyons est l'uniformisation du cursus avec les tambours. Nous commencerons et finirons la même année qu'eux et les jours de formations seront les mêmes. Cela sera sans aucun doute bénéfique tant pour les finances de la CT que pour l'organisation des sociétés.

La première année débutera donc en automne 2021 avec une nouvelle volée. Les personnes qui ont terminé la première partie du cursus en hiver 2018-2019 pourront rejoindre cette nouvelle volée dès la 2e année de formation en 2022. J'ai pu donner personnellement cette information à toutes les personnes concernées : ce qui en ressort principalement, c'est que cette pause est vraiment longue. Nous en



sommes conscients et nous allons voir dans quelle mesure il est financièrement possible que ces personnes puissent participer, si elles le souhaitent et sans refaire l'examen déjà réussi en 2019, à la première partie du cours en 2021. Les détails du concept de formation seront publiés ce printemps et, tout en espérant que la situation sanitaire en automne prochain permettra de donner ces cours, nous nous réjouissons de les commencer!

Au niveau de l'ASTF, les différents projets avancent, même si ce n'est pas aussi rapide qu'espéré. Il est notamment prévu d'organiser ce printemps le cours de base de juge fifre qui n'a pas pu avoir lieu en 2020. Les informations seront publiées courant janvier sur le site de l'ASTF. Les personnes d'ores et déjà intéressées peuvent sans problème me contacter afin que je leur envoie directement les informations.

Le rythme de travail a clairement baissé en 2020, mais ne s'est pas complètement arrêté pour autant ! Les séances en présentiel ont été remplacées par des vidéo-séances qui ont été constructives ! J'aimerais remercier Nina, Chloé et Alexandra pour le travail fourni ! Je remercie également Grégoire, Olivier et les autres membres de la CT pour la collaboration que nous avons pu avoir malgré la situation !

Nous nous réjouissons de tourner la page de 2020 et de pouvoir reprendre les activités de la CF à plein temps quand ce sera possible. Mais nous nous réjouissons surtout que les sociétés puissent reprendre les leurs, en espérant qu'il ne faille pas attendre encore trop longtemps!

Dans l'attente de pouvoir à nouveau vous rencontrer, je vous présente mes meilleures salutations.

4. Admissions - Démissions - Mutations

Nous n'avons reçu aucune démission.

Nous avons en revanche une demande d'admission provenant des Tambours d'Octodure Martigny et Région.

La présentation de cette société se trouve dans la Newsletter de décembre 2020 ou dans le fichier AD URTF 2021 page 28-29 pour la demande d'intégration et 30-31 pour leur historique :

La renaissance d'une clique en Octodure

TAMBOURS... EN AVANT... MARCHE!

Après 22 ans d'absence, les Tambours d'Octodure sont bel et bien à nouveau présents dans la vie de la cité octodurienne ainsi qu'au sein de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand (ATFVR)!

Vous ne vous souvenez pas d'eux? Ce n'est pas grave! Voici un bref aperçu d'hier et d'aujourd'hui. Les Tambours d'Octodure ont été fondés en 1978 en tant que clique indépendante, même si les tambours de l'Harmonie municipale de Martigny associés au Corps des Clairons étaient déjà membres de l'ATFVR depuis 1973 sous l'impulsion de Messieurs Clément Bohnet et Jean-Bernard Darioly. Dès lors, la vie des Tambours d'Octodure a été rythmée par les festivals de musique avec l'Harmonie de Martigny et ceux de l'association cantonale. La section a connu son apogée dans les années 80 : elle comptait vingt-deux membres et une relève qui se portait à merveille. Plusieurs tambours se sont même distingués lors de concours durant ces belles années. De plus, plusieurs membres des Tambours d'Octodure se sont investis et ont été très actifs au sein de l'association cantonale : en particulier, Jean-Pierre Gex-Collet, le dernier directeur de la clique, qui a siégé au comité de 1981 à 1988, et Jean-Marie Fournier qui en a été le secrétaire durant huit ans.

Les Tambours d'Octodure ont eu la chance de pouvoir rassembler par deux fois tous les fifres et tambours de l'ATFVR dans leur cité octodurienne en organisant les festivals de l'association en 1982 et en 1993.

En dehors de leurs sorties et engagements au sein de l'ATFVR, les Tambours d'Octodure étaient également membre, suite à leur demande d'adhésion du 29 janvier 1988, de l'Union Romande des Sociétés de Tambours, Fifres et Clairons (URSTFC), actuellement renommée Union Romande des Tambours et Fifres (URTF). Ils ont donc pu participer aux fêtes de 1989 chez leurs amis saviésans, de 1991 à Chêne-Bourg Genève et de 1993 à Cortaillod.

Malheureusement après ces belles années, les Tambours d'Octodure ont dû se retirer de l'ATFVR et de l'URSTFC en 1996, faute de membres... A l'heure de fêter leur trentième anniversaire, les tenues

AD 2021 - 06.02.2021 page 7



flamboyantes étaient au placard et seul cinq musiciens défilaient encore devant leur société soeur, l'Harmonie municipale de Martigny.

Malgré la disparition totale de la clique, la passion pour le tambour a demeuré et a su rassembler, vingt-deux ans plus tard, plusieurs moniteurs motivés de sociétés voisines qui ont décidé, le 14 juin 2018, d'unir leurs forces afin de redonner une deuxième vie à cette ancienne société.

Lionel Abbet, Aurélien Bohnet, Olivier Bohnet, Serge Dubosson, Thierry Fournier et Lucien Orsinger ont su convaincre un bon nombre de leurs collègues et amis de se lancer dans l'aventure. C'est donc une partie des tambours de l'Edelweiss de Martigny-Bourg, de l'Harmonie municipale de Martigny, de l'Indépendante de Charrat, de la Fanfare municipale de Salvan et de la Villageoise de Dorénaz qui ont adhéré au projet avec le soutien de leurs sociétés respectives.

Cette aventure a débuté par une saison de répétitions communes (2018-2019) avec déjà une vingtaine de musiciens motivés. Même si la plupart s'étaient déjà rencontrés lors de sorties ou autres, l'effet de groupe ne s'est pas fait attendre avant d'installer une atmosphère très prometteuse. Dans la continuité de cette première saison, les démarches administratives ont été entreprises afin de reconstituer cette ancienne clique en une société indépendante, dynamique et au goût du jour. Il a fallu former un comité, réviser les statuts, élaborer un nouveau logo, acheter de nouveaux uniformes et mettre sur pied une structure de formation pour les ieunes.

Pour ce faire, nous avons pu compter sur les connaissances, les contacts et le travail de Lucien Orsinger; tambour militaire, diplômé du cours de moniteur avancé de l'URTF, moniteur Jeunesse et Musique puis membre du Swiss Army Drum Corps. Il est entre autre l'initiateur de cette renaissance. Formé par Christophe Avanthay avec les Tambours du Chablais à Monthey depuis 2015, il occupe les postes de moniteur dans notre école de tambour, responsable de la formation, directeur et vice-président au sein de notre nouvelle société.

A ses côtés, Gaël Boulnoix (membre des Tambours Union Vétroz), a souhaité participer à l'aventure en terminant son cursus de moniteur tambour auprès de l'Association Suisse des Tambours et Fifres (ASTF) en effectuant son travail de master sur la renaissance de notre société. Nous profitons encore une fois pour le remercier pour son travail et nous le félicitons également pour l'obtention de son diplôme.

Nous avons alors pu organiser notre première assemblée générale, le 29 août 2019, et c'est donc ce jour-là que les Tambours d'Octodure Martigny et région ont été officiellement (re)créés! Anciens et nouveaux membres se sont retrouvés pour écrire une nouvelle page dans l'histoire de la clique! Nous avons ce jour-là recensé vingt-sept membres actifs et six membres d'honneurs.

Dès lors, nous avons entrepris les démarches nécessaires à une ré-adhésion à l'ATFVR. C'est donc tout naturellement, que nous avons rejoint cette grande famille du tambour et du fifre le 9 novembre 2019 lors de son assemblée générale à Grimentz.

A ce jour, les Tambours d'Octodure Martigny et région comptent trente-deux membres actifs, cinq membres passifs, huit membres d'honneur et une école de tambour formant plus d'une dizaine de jeunes motivés, âgés de cinq à dix-huit ans. La nouvelle clique participe activement aux diverses manifestations locales et régionales. Moments d'animation et de rencontre avec ses partenaires et sponsors ainsi que les citoyens octoduriens qui apprécient grandement ces prestations.

Aujourd'hui c'est avec un grand enthousiasme et avec fierté que la société nouvellement nommée Tambours d'Octodure Martigny et région va entreprendre les démarches afin de réintégrer l'URTF et se réjouit d'ores et déjà de pouvoir défiler fièrement lors des prochaines manifestations tant octoduriennes, régionales, cantonales que romandes!

Tous les membres des Tambours d'Octodure Martigny et région se joignent à leur président Olivier Bohnet pour vous adresser leurs meilleures salutations.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement!

Les différents documents demandés dans nos statuts à l'article 8.3 sont parvenus au comité de l'URTF. Celui-ci a proposé aux Délégués de voter cette admission.

Au vote, les Tambours d'Octodure Martigny et Région sont admis à l'unanimité.

L'URTF comptera, en 2021, 37 sociétés membres.

5. Fixations

a) de la finance d'entrée

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

AD 2021 - 06.02.2021



Au minimum 50,-- par société. c) des forfaits FRTFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000 .-- et Fr. 2'000 .--

Au vote, ces montants sont reconduits à l'unanimité.

6. Elections

a) du président central

Lionel Renaud, président sortant, se représente à sa propre succession. Aucune autre candidature n'est parvenue au comité avant le 21 février 2021.

Il est réélu président à l'unanimité moins 1 voix

Il accepte avec plaisir ce mandat renouvelé.

b) des membres du comité

Il n'y a pas de changement au sein du comité, ni demande d'admission, ni démission.

Ce comité a été réélu à l'unanimité moins 1 voix

L'AD reconduit le comité pour une nouvelle année et celui-ci se compose d'Eric Favre, vice-président, Olivier Monge, secrétaire général, Alexia Héritier, trésorière et Edgard Etter membre.

Avec un siège vacant, le comité cherche toujours un responsable de la Communication / média. Le poste est ouvert et nous accueillons volontiers toute personne souhaitant s'investir.

c) du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini, chef de la commission tambour, se représente. Il est réélu à l'unanimité moins 1 voix. A noter qu'il fait également partie du comité central.

d) du chef de la commission fifres et clairons

Etienne Küng, chef de la commission fifres, se représente également. Il est réélu à l'unanimité moins 1 voix.

e) des membres des commissions musicales

Aucun nouveau/nouvelle candidat-e ne s'est déclaré-e au 21 février 2021 pour rejoindre une commission.

Les membres suivants se mettent à disposition et la composition des commissions à élire est la suivante :

Pour les tambours, Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochaux, Sébastien Métrailler, Olivier Jaques, Gaëtan Barras secrétaire des CM/URTF :

Pour les fifres, Nina Zanella, Chloé Cerutti et Alexandra Piller.

Les membres des commissions musicales sont réélus à l'unanimité moins 1 voix.

f) <u>des vérificateurs des comptes</u>

Les fifres et tambours de Brig-Glis étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des F. & T. de La Bertholdia de Fribourg d'intégrer la vérification des comptes et ils acceptent ce mandat.

La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

Diabolo Cossonay F.&T. Zaehringia La Bertholdia de Fribourg



Au vote, la commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

7. Propositions

a) du comité

le comité propose de légères modifications du règlement de fête. Cette révision est en page 32 à 49 du fichier AD URTF 2021.

Il n'y a pas de remarque, ajout ou modification demandée.

Au vote, l'assemblée accepte le règlement de fête révisé avec 39 oui et 1 non.

b) des sociétés

Il n'y a pas de proposition de sociétés reçues au 21.02.2021.

8. Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2022.

Morges s'était proposé pour organiser l'AD 2021 en toute logique en préambule à l'organisation de la fête des jeunes également chez eux.

Vu les conditions pandémiques et le report en conséquence, leur candidature est reconduite pour 2022. Ceci est accepté à l'unanimité moins 1 voix. Il n'y a pas d'autre proposition de société.

L'AD 2022 aura lieu le samedi 5 février 2022 à Apples.

9. Attribution de la prochaine fête romande de 2024.

Pour rappel en pièce jointe avec le courrier Savièse 2023, le calendrier des concours s'est trouvé chamboulé pour les prochaines fêtes.

La Joux-Le Crêt, Echo des Bois, s'était portée candidate à l'organisation de la fête romande 2024. Aucune autre société ne s'est portée candidate.

Au vote, l'AD accepte l'attribution de la prochaine fête romande de 2024 à l'Echo des Bois à l'unanimité moins 1 voix.

Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès.

10. Honorariat et nomination des Vétérans

Honorariat

Le comité ne propose pas de nomination en 2021 d'autant plus qu'il eût été préférable de fêter la ou les personnes en présentiel.

Nomination des vétérans

Erich Purro, Président de l'Union des vétérans, et Eric Favre, secrétaire, ont reçu de notre part les demandes de vétérans suivantes :

Vétéran

BRIGUET Anne-Katrine, T&F Sierrois



20 ans

DUPASQUIER Raphaël, La Gruvia

30 ans

EPINEY David, T&F Sierrois

40 ans

De RHAM Charles, Merula STUTZ Christophe, Merula

50 ans

GUMY Martial, Zaehringia Fribourg

Les médailles et barrettes de vétérans seront remises en personne par le comité des vétérans dans le courant de l'année 2021, lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Le secrétaire Eric Favre prendra contact avec chacune des sociétés concernées.

11. <u>Divers et propositions individuelles</u>

André Liaudat souligne les points suivants :

- -Il ne faut pas oublier le recrutement des jeunes
- -Proposition de prévoir des concerts dans les maisons pour personnes agées

Avenches Tattoo – 2 au 4 septembre 2021 - propose aux membres d'une société affiliée à l'URTF, une offre spéciale avec 15 % de réduction dans les secteurs G et H. Offre valable pour toutes les représentations jusqu'au 30 juin 2021.

Commande auprès d'Avenches Tourisme, tél. 026 676 99 22 ou au moyen du bulletin de commande sur www.avenchestattoo.ch/urtf (indiquer le nom de votre société).

Conclusion

Avant de conclure cette assemblée, le président central tient à remercier les délégués et les membres d'honneur de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de cette AD 2021.

Plein succès à toutes et tous et à vos sociétés respectives.

Le comité se réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion.

Nyon, le 24 février 2021

Le secrétaire général, Olivier Monge

Annexes:

Résultat des votes et tableau des remarques Courrier Savièse 2023 Flyer Avenches Tattoo